

## NOUVELLES DE LA SSPES – Juillet 2010

# Au minimum 4 ans aux calendes grecques

*La CDIP souhaite renvoyer aux calendes grecques l'exigence – maintes fois réitérée – d'un minimum de 4 années de scolarité gymnasiale.*

### **A l'encontre de toutes les preuves**

„La durée des études de la maturité gymnasiale sera également un thème, mais seulement dans une deuxième phase“, écrit la CDIP dans *éducation No 2 2010* \*) en se basant sur les décisions de l'assemblée plénière de la CDIP du 17 juin. Quoique la Conférence des Directrices et Directeurs de Gymnase Suisses, la SSPES, le groupe de révision ORRM 2007, PGYM, la SMAK et la CSM le recommandent, quoique EVAMAR le prouve explicitement, la politique semble définitivement ignorer le fait qu'une durée minimale d'enseignement constitue l'une des garanties essentielles de la qualité !

### **L'école n'est pas en mouvement perpétuel**

L'intention de la CDIP est en premier lieu de « rendre plus comparables les objectifs de la formation gymnasiale ». – Les mêmes résultats pour des causes différentes (taux de maturité, etc.) ? Impossible pour l'école de répondre à cette exigence! La SSPES craint que les objectifs obligatoires ne soient formulés que pour être mesurés à l'étalon de standards. Moins de temps signifiera donc l'abandon de ce qui ne peut être testé: quo vadis, culture générale?

### **Passation de pouvoir au Comité central**

Hans Peter Dreyer, Président depuis 2005, se démet de ses fonctions de capitaine. Il se réjouit du fait qu'une jeune équipe lui succède, sous la direction de David Wintgens (Neuchâtel) et Gisela Meyer Stüssi (Berne) et reprenne le gouvernail de la Société pour emmener celle-ci au-delà des activités célébrant son 150<sup>e</sup> anniversaire.

Les défis ne manqueront pas aux écoles dispensant une culture générale, pas plus qu'à leurs enseignant-e-s. Le gymnase et les écoles de culture générale bénéficient certes d'un cadre national, mais font souvent les frais du fédéralisme traditionnel et, donc, des décisions souvent arbitraires des diverses instances cantonales.

\*) [http://edudoc.ch/record/38706/files/education\\_f.pdf](http://edudoc.ch/record/38706/files/education_f.pdf)